

Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

CONSULTATION : N°04 /ANF/2016

L'Agence Nationale des Fréquences, lance une consultation, ayant pour objet :

**MISSION D'AUDIT DES COMPTES DE L'EX EPIC/AGENCE NATIONALE DE  
RADIONAVIGATION MARITIME « ANRM »**

Cette consultation s'adresse aux experts comptables agréés.

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de:

- L'Agence Nationale des Fréquences, Direction de l'Informatique et des Moyens, 04 Boulevard Krim Belkacem, Alger.
- sur le site WEB de l'ANF : [www.anf.dz](http://www.anf.dz).

Les offres doivent être déposées auprès de l'agence nationale des fréquences sise à l'adresse sus-indiquée, en deux exemplaires, indiquant clairement sur chaque exemplaire « original » et « copie » selon le cas ; en cas de différence entre la copie originale et la copie photocopiée, la copie originale fera foi.

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant les mentions indiquées ci-dessous :

**AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES**

04, Boulevard Krim Belkacem-Alger

SOUSSION A NE PAS OUVRIR

Consultation: N° 04/ANF/2016

**MISSION D'AUDIT DES COMPTES DE L'EX EPIC/AGENCE NATIONALE DE  
RADIONAVIGATION MARITIME « ANRM »**

Le jour et l'heure limite du dépôt des offres sont fixés au mercredi 09 mars 2016 avant 12h00 auprès de l'agence nationale de fréquences sise à l'adresse sus-indiquée.

